



Ca ira (1) fin de Louis, de Joël Pommerat © Elisabeth Carecch

Avant la représentation

I/ L'intrigue

La première partie du spectacle introduit le contexte de crise économique et politique, depuis la tentative de réforme fiscale voulue par le roi jusqu'au « coup d'état » des députés du tiers-état qui se déclarent Assemblée Nationale. C'est la première fois depuis très longtemps que la population est autorisée et même invitée à s'exprimer et se réunir pour élire ses représentants. Mais la réunion du parlement des Etats généraux est « bloquée » : le tiers-état, qui représente la majorité de la population, refuse de travailler selon l'usage de trois chambres séparées ayant chacune une voix, car les deux partis privilégiés de la noblesse et de l'Eglise risquent de s'allier pour créer une majorité alors qu'ils ne représentent qu'une minorité des Français. La présence de militaires autour de Versailles et de Paris fait courir des rumeurs de massacre général. Les premières violences éclatent.

La deuxième partie du spectacle représente le travail concret de l'Assemblée et l'irruption de la violence jusqu'à ce que des députés nobles proposent la suppression de leurs avantages. Craignant une répression militaire, les Parisiens se sont armés et ont attaqué la prison centrale, mais après la venue du roi à Paris pour apaiser la situation, le peuple croit sincèrement que Louis va accompagner la révolution. Les députés travaillent à l'écriture de la Constitution tout en devant faire face à la généralisation de la violence dans le pays, à la pénurie alimentaire et à la menace de banqueroute.

A vous de jouer ! (après avoir vu la pièce...)

Ça ira (1) Fin de Louis

Joël Pommerat

Avant la représentation

I/ L'intrigue

II/ Une reconstitution ?

III/ La place de la parole

Après la représentation

I/ Restitution

II/ Le regard sur l'histoire.

La troisième partie du spectacle montre

II/ Une reconstitution ?

A/ Définition du processus

« Fiction politique inspirée du processus révolutionnaire de 1787 à 1791 (,) le spectacle représente ce moment d'invention démocratique, fondement de nos représentations politiques contemporaines. Joël Pommerat décrit son spectacle comme une « épopée » historique et une « fiction vraie ». Ce n'est pas une reconstitution historique de la Révolution française, mais une création fictionnelle. C'est une fiction documentée, « vraie » en ce sens, mais qui s'autorise des licences poétiques. »

⇒ Pourquoi 1787 ?

« montrer que la Révolution française ne commence pas par les actions des patriotes mais que ce sont ceux que l'on appellera les « Contre-Révolutionnaires qui provoquent le blocage initial, menant à l'effondrement de la monarchie absolue. »

Guillaume Mazeau (conseiller historique), Revue d'Histoire du Théâtre, n° 268, 2015

⇒ Pourquoi 1791 ?

« Quant au choix du printemps 1791, il s'explique un peu de la même manière. Il est cohérent d'un point de vue historique : la fuite du roi (20 juin 1791) constitue un des principaux tournants de la Révolution. Il revêt également un sens dramaturgique, le spectacle étant en partie centré sur la trajectoire de Louis XVI. Pour l'événement révolutionnaire comme pour la personne du roi elle-même, le printemps 1791 symbolise, de ce fait, une sorte de point de non-retour ».

Guillaume Mazeau (conseiller historique), Revue d'Histoire du Théâtre, n° 268, 2015

B/ « Une fiction politique » ? Extrait 1

Le point de départ de la pièce est donc la confrontation à la scène 2 entre le premier ministre et les représentants de la Noblesse et du clergé.

REPRESENTANTE DE LA NOBLESSE Monsieur le ministre, maintenant nous aimerions vous entendre aller dans le détail des lois que vous proposez d'établir pour remédier à cette crise aussi subite que dramatique.

PREMIER MINISTRE Bien sûr. Notre système fiscal actuel est d'une complexité insupportable, mais surtout il s'accompagne de trop nombreuses exonérations particulières en rapport avec trop de statuts que j'appellerais « privilégiés ». Nous voudrions instaurer un impôt unique, simple dans sa conception et dans son application, calculé sur les revenus et les bénéfices réels de tous les Français, sans aucune dérogation possible.

Temps

REPRESENTANTE DE LA NOBLESSE Ce modèle d'imposition serait établi sur quelle durée ?

PREMIER MINISTRE A priori, il n'aurait pas de limite prévue.

REPRESENTANT DE L'EGLISE. Monsieur, personne ici ne remet en cause le principe d'une meilleure justice fiscale, surtout pas l'Eglise que je représente, mais au nom de la justice fiscale, vous ne pouvez pas tirer un trait sur tous les engagements passés avec les gouvernements précédant le vôtre... Ce serait extrêmement violent et surtout illégal.

Applaudissements nourris

PREMIER MINISTRE Monseigneur, ce nouveau système d'imposition, c'est le moyen de faire participer toutes les catégories sociales sans exception à l'effort public.

REPRESENTANT DE L'EGLISE. Mais cela remettrait en cause d'un coup la politique de la France vis-à-vis de l'Eglise et de la religion à travers son personnel.

PREMIER MINISTRE Monseigneur, il n'est plus possible de justifier de nos jours l'exonération fiscale d'une partie infime de la société, la plus fortunée paradoxalement. Le personnel ecclésiastique ne peut plus échapper à ses responsabilités en matière de contributions, c'est tout ce que nous disons.

REPRESENTANT DE L'EGLISE Il est faux de dire que nous échappons à nos responsabilités monsieur le ministre. Et même si l'on devait parler de privilèges, d'allègement fiscal en ce qui nous concerne, c'est en compensation de très lourdes responsabilités et services rendus à la Nation.

Applaudissements nourris

PREMIER MINISTRE Je vous rappelle, mesdames messieurs, que ce projet est porté avec conviction autant par le chef de l'Etat que par moi-même.

REPRESENTANT DE LA NOBLESSE Monsieur, vous ne devriez pas entraîner le roi de France dans ce qui paraît une initiative toute personnelle
PREMIER MINISTRE Cette réforme doit se faire car elle est absolument vitale pour notre pays (...) J'en appelle aux devoirs des privilégiés vis-à-vis de la Nation.

REPRESENTANT DE L'EGLISE Monsieur, la politique ne doit pas être uniquement fondée sur la démagogie.

PREMIER MINISTRE L'intérêt général nécessite de froisser des intérêts particuliers, cela ne me fait pas peur.

REPRESENTANT DE L'EGLISE Vous voulez la guerre, eh bien vous l'aurez.

PREMIER MINISTRE Je suis tellement fatigué des coups qu'on me porte par derrière que j'ai décidé de les provoquer de face.

REPRESENTANTE DE LA NOBLESSE Monsieur le ministre, il est avéré que vous êtes le seul responsable de la crise que nous connaissons et vous voulez finir de tuer ce pays avec votre politique de relèvement des impôts. (...)

REPRESENTANT DE LA NOBLESSE Nous demandons à continuer cette discussion en présence du roi de France afin que vous soyez comptable devant lui de votre attitude avec nous ».

Pistes d'exploitation

- Les références à une époque sont-elles indiquées clairement ? les rapports avec une actualité ?
- Etudier les dénominations des protagonistes
- La progression du dialogue avec la mise en place des crispations
- Etudier comment la photographie illustre le rapport particulier qu'entretient cette pièce avec son support historique

III/ La place de la parole

Piste d'exploitation

- Décrire les deux scènes et dégager les points communs entre les deux documents
- Que suggère la répartition des protagonistes sur scène quant aux paroles échangées ?
- Comptez le nombre d'acteurs : en quoi le nombre est-il important ici ?



Après la représentation

I/ Restitution

L'espace

- Quels sont les trois lieux représentés sur scène ?
- Comment ces trois lieux sont-ils représentés ?
- L'espace dramatique (espace de l'intrigue) est-il restreint à l'espace scénique (scène) ?
- Que doit-on déduire de cet agrandissement de l'espace ?

Les costumes

- Les costumes sont-ils des costumes d'époque ?
- Comment comprendre le parti pris par Pommerat ?

Les personnages

- Les personnages sont-ils tous nommés ?
- Reconnaît-on de grands personnages historiques ? Sont-ils mentionnés ?
- Quelle « surprise » le spectacle contient-il ?
- Comment le personnage de la reine est-il traité ?

II/ Le regard sur l'histoire.

Point de vue du dramaturge

Quelle vision de la Révolution avez-vous voulu transmettre ?

Aucune ! Joël Pommerat n'a pas fait cette pièce avec des intentions historiques ou politiques, même si la pièce dit quelque chose de l'histoire et de la politique. Il n'est plus possible ni probablement souhaitable de faire avec la Révolution ce théâtre trop explicitement militant qui, au fond, conforte chacun dans ses opinions et place les spectateurs dans une position de réception passive. Il ne s'agit donc pas d'une pièce à message, mais d'une expérience collective qui consiste à faire vivre la Révolution comme pour la première fois. [...] La Révolution coule encore dans nos veines. Elle est notre mythologie parce que les révolutionnaires ont posé les bases d'une nouvelle anthropologie. La Révolution nous interroge profondément sur l'organisation des hommes en société, sur les rapports de domination, sur la construction du commun, sur la violence aussi et, fondamentalement, sur la place de l'homme sur terre. Pourtant avec le temps, et parce que nous sommes de plus en plus saisis par la tentation de l'incroyance collective, nous y sommes devenus plus insensibles. La Révolution s'est largement patrimonialisée et dépolitisée. La pièce représente la Révolution dans son bouillonnement initial, avec ses espoirs, ses inventions démocratiques. Elle questionne les origines de notre communauté civique et politique mais de manière non manichéenne, prenant au sérieux tous les acteurs de ce grand combat, qu'ils soient révolutionnaires ou contre-révolutionnaires.

Guillaume Mazeau (conseiller historique) L'Histoire, 16/10/15

Théâtre épique

« Ce qui me trouble dans cette époque, c'est la foule de protagonistes différents, au-delà des figures centrales de Danton, Marat ou Robespierre. J'essaie de rendre compte de ce fourmillement de personnages dont il faut faire la synthèse. [...] J'aime organiser cette cohue, trouver un équilibre dans cette spontanéité et cette violence et une intelligence dans ce chaos. Ce théâtre épique essaie d'épouser les contours d'une révolution qui s'est construite au jour le jour, dans la douleur et l'improvisation. »

Joël Pommerat, RTBF, 22/09/2015

Plus qu'une pièce de théâtre, ce spectacle se définit donc comme une épopée.

- Recherchez dans un dictionnaire le sens du mot épopée et reproduisez sa définition.

.....
.....
.....
.....

- Justifiez en quoi ce spectacle peut être considéré comme épique.

.....

.....

.....